



Comité des finances et de l'administration

10^e réunion

24 septembre 2012 (16h30)

Londres, Royaume-Uni

Ordre du jour provisoire

Point	Document
1. Ordre du jour – à adopter	FA-46/12 Rev. 1
2. Rapport sur les réunions des 5 mars, 3 mai et 25 mai 2012 – à approuver	FA-37/12 FA-40/12 FA-45/12
3. État des finances – à noter	FA-47/12
Le document FA-47/12 contient un rapport sur l'état des finances.	
4. Projet de budget administratif pour l'exercice 2012/13 – à examiner	FA-29/12 Rev. 1 FA-49/12
Le Comité examinera une révision du projet de budget administratif pour l'exercice 2012/13 et un récapitulatif de l'analyse des coûts.	
5. Locaux – à examiner	verbal
Le Comité a examiné la question des locaux lors de deux réunions intersessions les 3 et 25 mai 2012 (voir les documents FA-40/12 et FA-45/12). Un rapport de situation sera présenté par le Directeur exécutif.	
6. Promotion et Fonds spécial – à examiner	FA-50/12
À la dernière réunion, le Comité a demandé au Directeur exécutif d'examiner la question des utilisations possibles du Fonds spécial.	

- 7. Système de barème des traitements et d'indemnité de poste – à examiner** FA-15/11 Rev. 1
- Les discussions sur le document FA-15/11 Rev. 1, dans lequel figurent des informations sur des systèmes de rémunération, pourront se poursuivre à la lumière des suggestions des Membres.
- 8. Nomination d'un vérificateur agréé – à examiner** verbal
- Conformément aux dispositions de l'article 14 des Statuts et Règlement financiers de l'Organisation, le Directeur exécutif nomme annuellement un vérificateur agréé en consultation avec le Comité des finances et de l'administration et le Conseil. Le Comité examinera si le vérificateur actuel, le cabinet Smith Williamson, qui a été nommé pour la première fois en septembre 2009, doit être reconduit dans ses fonctions.
- 9. Arriérés de contributions – à examiner** verbal
- Le Directeur exécutif fera rapport sur les progrès en matière de recouvrement des arriérés, y compris les contacts avec les Membres ayant des arriérés de longue date, et sur les propositions de remboursement.
- 10. Banques – à examiner** FA-48/12
- L'article 10 des Statuts et Règlement financiers de l'Organisation dispose que le Comité passe en revue la banque ou les banques dans lesquelles sont déposés les fonds de l'Organisation et transmet au Conseil sa recommandation sur une décision. Le Comité passera en revue la liste des banques dans lesquelles l'OIC peut déposer des fonds.
- 11. Poste de Chef des opérations – à examiner** [ED-2138/12](#)
- La règle 48 du Règlement de l'Organisation dispose que le Directeur exécutif nomme les chefs de divisions après avoir consulté le Comité. Le mandat du Chef des opérations en place expirera le 31 décembre 2012. Le Directeur exécutif consultera le Comité au sujet de la nomination du successeur.
- 12. Questions diverses – à examiner** verbal
- Président et Vice-président pour 2012/13* : à sa 109^e session en septembre 2012, le Conseil approuvera la composition du Comité pour 2012/13. À sa première réunion en mars 2013, le Comité nommera son président et son vice-président pour 2012/13.
- 12. Date de la prochaine réunion – à examiner** verbal
- La prochaine réunion se tiendra à Londres pendant la 110^e session du Conseil (4 au 8 mars 2013).